

COMMENT METTRE EN PLACE DES EXERCICES PCS

Programme de la formation

JEUDI 29 MARS 2012 (8h30 – 20h00)

Matin	Tour de table et accueil des participants
	Les indispensables exercices PCS
	Retour d'expérience d'une collectivité qui a mis en place des exercices PCS

Pause déjeuner (12h - 13h)

Après-midi	Présentation de la commune « joueuse »
	Présentation de l'exercice terrain (procédure d'élaboration de l'exercice, objectifs, règles du « jeu », lieux possibles à observer, ...)
	Exercice terrain (déplacement sur place)
	Participation au bilan à chaud avec les agents et les élus

Retour prévu 20h00 maximum

VENDREDI 30 MARS 2012 (8h30 - 16h30)

Matin	Débriefing de l'exercice PCS terrain auquel les observateurs ont participé la veille
	Atelier : montage d'un exercice PCS / Rédaction de la note d'organisation de l'exercice (convention d'exercice et règles du « jeu »)

Pause déjeuner (12h - 13h)

Après-midi	Atelier : montage d'un exercice PCS suite / Élaboration de la chronologie d'un exercice à partir d'un scénario proposé
	Bilan de la formation avec les stagiaires

Formation organisée par l'IRMa
(Institut des Risques Majeurs)
15 rue Eugène Faure
38 000 Grenoble
04 76 47 73 73

Lieu de formation : CIFODEL
(Centre d'information et de
Formation des élus de l'Isère)
Bâtiment le Trident - 5^e étage
34 avenue de l'Europe
38 100 Grenoble